



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

travailleurs de la mine

Question écrite n° 29676

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les salariés des houillères du bassin de Lorraine qui bénéficient actuellement du congé charbonnier. Ils sont, à ce titre, dispensés de toute activité professionnelle jusqu'à l'âge de 55 ans, âge auquel ils perçoivent ensuite leur retraite. A l'heure où l'on parle beaucoup de l'emploi des séniors, il lui demande si elle n'entend pas permettre à ces gens âgés de 50 ans pour la plupart de pouvoir travailler au moins à mi temps.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29676

Rubrique : Mines et carrières

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 août 2008, page 7047

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)